



DES PROFESSIONNELS DE LA SURDITE VOUS RENSEIGNENT GRATUITEMENT



Permanence de l'assistante sociale, de la conseillère technique et de la médiatrice sociale

Dans votre département le :

23 mai 2016

de 10h30 à 16h30

Uniquement sur RDV



Personnes sourdes, malentendantes, famille, professionnels, étudiants : vous avez une question en lien avec la surdité ? L'équipe du C.A.I.S. vous accueille dans votre département pour vous informer, vous renseigner...

OÙ ?

M.D.P.H 36
4, Rue Eugène Rolland
36000 CHATEAUROUX

POURQUOI ?

Pour toutes questions liées à la surdité, sur les aides techniques (conseils et démonstrations), les aides financières, l'aide dans vos démarches administrative, ...

COMMENT PRENDRE RDV ?

Tél : 02-54-33-53-04
Fax : 02-54-90-13-29
SMS : 06-12-65-00-18
Mail : contact@cais-centre.fr
ooVoo : cais41
Skype : c.a.i.s.41



www.cais-centre.fr

ATTENTION : notre service ne pratique pas de bilan auditif.